

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 02995
Numéro SIREN : 398 425 033
Nom ou dénomination : 2 C FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024325

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/024325**
n°de gestion : **1994B02995**
n°SIREN : **398 425 033 RCS Lyon**

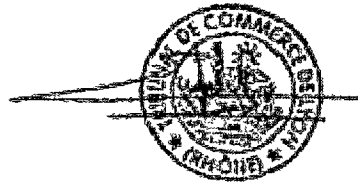
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 C FINANCE - Société par actions simplifiée
5 allée Des Droits de L'homme 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5283767



5283767

24325

2 C FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 38 113 euros
Siège social : 5 Allée des droits de l'Homme - ZAC du Chêne, 69500 BRON
398 425 033 RCS LYON

BILAN COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés sincères et exacts

Le Président
Monsieur Richard Sebag

P. Sebag

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	95 748	32 746	63 002	80 328
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 092 385		1 092 385	1 082 385
Créances rattachées aux participations	437 643		437 643	300 561
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 625 776	32 746	1 593 030	1 463 275
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 501 320		1 501 320	1 456 800
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 836		42 836	8 204
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 544 156		1 544 156	1 465 004
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 169 932	32 746	3 137 186	2 928 279
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 113	38 113
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 913 592	1 749 564
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 758	164 029
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 099 275	1 955 517
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	566 077	550 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 868	18 724
Dettes fiscales et sociales	70 466	20 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 500	382 500
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 037 912	972 762
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 137 186	2 928 279
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 037 912	972 762
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Production vendue	6 350	100,00	5 000	100,00	1 350	27,00
Autres produits	4	0,07			4	
Total produits d'exploitation	6 354	100,07	5 000	100,00	1 354	27,08
Autres achats & charges externes	29 357	462,31	34 700	694,01	-5 344	-15,40
Impôts, taxes et vers. assim.	18 725	294,88	11 931	238,62	6 794	56,94
Salaires et Traitements	103 628	NS	64 350	NS	39 278	61,04
Charges sociales	41 348	651,14	26 550	531,01	14 797	55,73
Amortissements et provisions	17 326	272,85	6 520	130,40	10 806	165,73
Autres charges	7	0,11	116	2,32	-109	-93,77
Total charges d'exploitation	210 390	NS	144 168	NS	66 222	45,93
RESULTAT D'EXPLOITATION	-204 036	NS	-139 168	NS	-64 868	46,61
Produits financiers	437 643	NS	380 556	NS	57 087	15,00
Charges financières	32 385	510,00	41 758	835,15	-9 372	-22,44
Résultat financier	405 258	NS	338 799	NS	66 459	19,62
RESULTAT COURANT	201 222	NS	199 631	NS	1 591	0,80
Produits exceptionnels			4 234	84,68	-4 234	-100,00
Charges exceptionnelles	989	15,58	5 200	104,01	-4 211	-80,98
Résultat exceptionnel	-989	-15,58	-966	-19,33	-23	2,36
Impôts sur les bénéfices	56 475	889,37	34 636	692,72	21 839	63,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	143 758	NS	164 029	NS	-20 271	-12,36

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2C FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 137 186 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 758 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : Néant
- * Matériel informatique : Néant
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société 2C FINANCE a opté pour les secteurs distincts et déclare en outre se prévaloir de l'article 212-2B de l'annexe II du CGI.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 037			6 037
– Matériel de transport	86 502			86 502
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 209			3 209
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	95 748			95 748
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 382 946	447 643	300 562	1 530 028
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 382 946	447 643	300 562	1 530 028
ACTIF IMMOBILISE	1 478 694	447 643	300 562	1 625 776

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			447 643	447 643
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			447 643	447 643
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			300 562	300 562

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI ROUX-SOIGNAT 69500 BRON	1 000		80,00	-30 366
SCI ALPES 69500 BRON	304 898		96,00	193 303
SARL SOLENS 69500 BRON	1 000	398 291	95,00	-7 437
SCI LA MOTTE SERVOLEX 69003 LYON	1 000		78,00	69 757
SCI 18 ARSONVAL 69500 BRON	1 000		80,00	20 443
SCI MEDITERRANEE 2002 69500 BRON	450 000		99,98	42 118
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI LA CHAUVETIERE 69500 BRON	475 000		20,00	-12 302
SCI LES PORTES DE LYON 69006 LYON	228 700		10,00	-54 326
SCI 2C EDISON 69500 BRON	5 000		20,00	407 294

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	794 610	794 610			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	118 870	118 870			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 037			6 037
- Matériel de transport	6 199	17 300		23 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 183	26		3 209
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 419	17 326		32 746
ACTIF IMMOBILISE	15 419	17 326		32 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 938 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	437 643		437 643
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 501 320	1 501 320	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 938 964	1 501 320	437 643
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 113,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 037 912 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 868	18 868		
Dettes fiscales et sociales	70 466	70 466		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 500	382 500		
Autres dettes (**)	566 077	566 077		
Produits constatés d'avance				
Total	1 037 912	1 037 912		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	16 828
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	5 250
DEPLACEMENTS A PAYER	316
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	12 196
Total	34 590

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	437 643	380 556
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	437 643	380 556
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	32 385	41 758
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	32 385	41 758
Résultat financier	405 258	338 799

2 C FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 38 113 euros
Siège social : 5 Allée des droits de l'Homme - ZAC du Chêne, 69500 Bron
398 425 033 RCS Lyon

(Ci-après dénommée la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 143.758,11 euros en totalité de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143.758,11 euros
A titre de dividendes	60.000,00 euros
Soit 24 euros par action	
Le solde	83.758,11 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 1.997.350,43 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous rappelons que les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu. Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes (au taux global de 17,2 %) versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, en l'occurrence la Société, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, nous vous rappelons qu'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) pour les impositions dont le fait générateur intervient à compter du 1^{er} janvier 2018 a été mis en place avec un taux d'imposition de 12,8 %, mais l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce contexte, le PFNL de 12,8% sera soit imputé sur le PFU, soit déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu dans le seul cas d'une option à

l'impôt sur le revenu étant précisé que les prélèvements sociaux seront assis dans tous les cas de leur côté sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 1.080 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 58.920 euros,

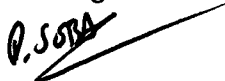
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et représentés.

Certifié conforme

Le Président
Richard Sebag

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. SEBAG', is written over a horizontal line.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

2C FINANCE

5, allée des Droits de l'Homme
69500 BRON

fidaudit

FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon B 384 420 493 - Siret 384 420 493 00031 - Code NAF 6920Z

Raison Sociale	2C FINANCE
Forme Juridique	Société par actions simplifiée
Capital	38 113 euros
Siège Social	5, allée des Droits de l'Homme ZAC du Chêne 69500 BRON
R.C.S.	LYON 398 425 033
SIRET	398 425 033 00022
Code NAF	64.30Z
Sommaire	

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2018

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe

SAS 2C FINANCE

**5, allée des Droits de l'Homme
ZAC du Chêne
69500 BRON**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2C FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 1 092 385 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leurs valeurs d'inventaire, selon les modalités décrites dans l'annexe.

Nous avons vérifié que leurs valeurs d'utilité ne justifiaient pas de dépréciations non constatées en les rapprochant des informations financières disponibles sur les filiales.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

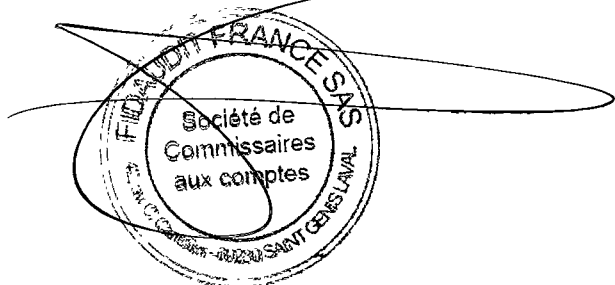
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Saint Genis Laval,
Le 12 juin 2019*

FIDAUDIT FRANCE SAS

*Jean-Marie GAVEAU
Commissaire aux comptes*



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS 2C FINANCE

5, allée des Droits de l'Homme
69673 BRON Cedex

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation de comptes
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

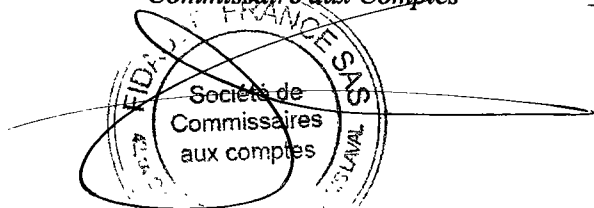
Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

*Saint Genis Laval,
Le 12 juin 2019*

FIDAUDIT FRANCE SAS

Jean-Marie GAVEAU
Commissaire aux Comptes




Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations		
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	95 748	32 746	63 002	80 328
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 092 385		1 092 385	1 082 385
Créances rattachées aux participations	437 643		437 643	300 561
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 625 776	32 746	1 593 030	1 463 275
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avancés et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 501 320		1 501 320	1 456 800
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 836		42 836	8 204
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 544 156		1 544 156	1 465 004
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 169 932	32 746	3 137 186	2 928 279
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
		
CAPITAUX PROPRES		
Capital		38 113
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 913 592	1 749 564
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 758	164 029
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 099 275	1 955 517
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	566 077	550 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 868	18 724
Dettes fiscales et sociales	70 466	20 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 500	382 500
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 037 912	972 762
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 137 186	2 928 279
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 037 912	972 762
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative aux comptes (montant) (%)	
Production vendue	6 350	100,00	5 000	100,00	1 350	27,00
Autres produits	4	0,07			4	
Total produits d'exploitation	6 354	100,07	5 000	100,00	1 354	27,08
Autres achats & charges externes	29 357	462,31	34 700	694,01	-5 344	-15,40
Impôts, taxes et vers. assim.	18 725	294,88	11 931	238,62	6 794	56,94
Salaires et Traitements	103 628	NS	64 350	NS	39 278	61,04
Charges sociales	41 348	651,14	26 550	531,01	14 797	55,73
Amortissements et provisions	17 326	272,85	6 520	130,40	10 806	165,73
Autres charges	7	0,11	116	2,32	-109	-93,77
Total charges d'exploitation	210 390	NS	144 168	NS	66 222	45,93
RESULTAT D'EXPLOITATION	-204 036	NS	-139 168	NS	-64 868	46,61
Produits financiers	437 643	NS	380 556	NS	57 087	15,00
Charges financières	32 385	510,00	41 758	835,15	-9 372	-22,44
Résultat financier	405 258	NS	338 799	NS	66 459	19,62
RESULTAT COURANT	201 222	NS	199 631	NS	1 591	0,80
Produits exceptionnels			4 234	84,68	-4 234	-100,00
Charges exceptionnelles	989	15,58	5 200	104,01	-4 211	-80,98
Résultat exceptionnel	-989	-15,58	-966	-19,33	-23	2,36
Impôts sur les bénéfices	56 475	889,37	34 636	692,72	21 839	63,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	143 758	NS	164 029	NS	-20 271	-12,36



Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SAS 2C FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 137 186 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 758 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : Néant
- * Matériel informatique : Néant
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société 2C FINANCE a opté pour les secteurs distincts et déclare en outre se prévaloir de l'article 212-2B de l'annexe II du RGFR.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations



	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	6 037			6 037
- Matériel de transport	86 502			86 502
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 209			3 209
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	95 748			95 748
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 382 946	447 643	300 562	1 530 028
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 382 946	447 643	300 562	1 530 028
ACTIF IMMOBILISE	1 478 694	447 643	300 562	1 625 776

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			447 643	447 643
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			447 643	447 643
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			300 562	300 562
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			300 562	300 562



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre



	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat de l'exercice exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI ROUX-SOIGNAT 69500 BRON	1 000		80,00	-30 366
SCI ALPES 69500 BRON	304 898		96,00	193 303
SARL SOLENS 69500 BRON	1 000	398 291	95,00	-7 437
SCI LA MOTTE SERVOLEX 69003 LYON	1 000		78,00	69 757
SCI 18 ARSONVAL 69500 BRON	1 000		80,00	20 443
SCI MEDITERRANEE 2002 69500 BRON	450 000		99,98	42 118
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI LA CHAUVETIERE 69500 BRON	475 000		20,00	-12 302
SCI LES PORTES DE LYON 69006 LYON	228 700		10,00	-54 326
SCI 2C EDISON 69500 BRON	5 000		20,00	407 294

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	794 610	794 610			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	118 870	118 870			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 037			6 037
- Matériel de transport	6 199	17 300		23 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 183	26		3 209
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 419	17 326		32 746
ACTIF IMMOBILISE	15 419	17 326		32 746



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 938 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit



	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	437 643		437 643
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 501 320	1 501 320	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 938 964	1 501 320	437 643
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 113,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 037 912 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit



	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 868	18 868		
Dettes fiscales et sociales	70 466	70 466		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 500	382 500		
Autres dettes (**)	566 077	566 077		
Produits constatés d'avance				
Total	1 037 912	1 037 912		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	16 828
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	5 250
DEPLACEMENTS A PAYER	316
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	12 196
Total	34 590

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	437 643	380 556
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	437 643	380 556
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	32 385	41 758
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	32 385	41 758
Résultat financier	405 258	338 799

